

CHAMONIX

S'ENGAGE !

Avec François-Xavier LAFFIN

Subventions aux associations sportives et culturelles

Retour sur la dernière commission Sports de la Communauté de communes

Lors de la dernière commission Sports, consécutivement à la réception des dossiers de demandes de subventions déposés par les différentes associations, A. Beaufour, présidente de la commission, a présenté les montants qu'elle proposait d'attribuer à chacune d'entre elles.

N'étant pas autorisé à communiquer le détail précis de cette proposition, je souhaite néanmoins revenir sur la position que j'ai défendue à cette occasion.

Depuis 2020, ma position et mes convictions sur ce sujet ont été constantes.

Le travail accompli par les associations sportives et culturelles de notre territoire est absolument essentiel. Si la collectivité devait assumer directement les missions qu'elles remplissent au quotidien, elle en serait tout simplement incapable, faute de compétences, de moyens humains et de ressources adaptées.

C'est pourquoi j'ai, une nouvelle fois, **proposé une position claire et ambitieuse : celle de reconnaître la légitimité des demandes formulées par les associations et d'y répondre favorablement en les présentant en l'état à l'arbitrage de la commission finances.**

Pourquoi 1 : Depuis plusieurs années, le budget de la Communauté de communes se clôture avec des excédents significatifs. Dans ce contexte, et considérant l'analyse méticuleuse des demandes présentées, **il ne me semble ni sérieux ni respectueux du monde associatif de refuser des augmentations** pourtant particulièrement modestes et pleinement justifiées.

Pourquoi 2 : Le montant total des augmentations sollicitées représente +/- 90 000 € sur un budget total de +/- 1,7 millions, et une part infime du budget de fonctionnement de la com com qui, pour 2025, était de 39 millions d'euros. **Un effort aussi limité apparaît parfaitement soutenable au regard de l'utilité sociale majeure des actions menées par nos associations.**

Pourquoi 3 : Depuis toujours je considère comme normal qu'une association sollicite une augmentation de quelques centaines d'euros d'une année sur l'autre – ne serait-ce que pour absorber l'inflation et l'augmentation générale des coûts. **Notre rôle**

d'élus devrait être d'exprimer notre reconnaissance et d'apporter un soutien clair à ces acteurs indispensables de la vie locale.

Malgré **le soutien exprimé par Cédric Desailloux** dans cette démarche, les élus de la majorité, conduits par **M. Beaufour et confortés par la position de P. Carrier, n'ont pas jugé nécessaire de défendre cette orientation** devant la prochaine commission Finances.

Je regrette profondément cette décision.
